



Comité de coordination du 9 juillet 2026

Présent.es : Natacha, Mael, Emma, Nacim, Louise

1- Question politique : l'avenir des LVA et la proposition de loi de Perrine Goulet débattue à l'Assemblée.

Un amendement a retiré les LVA des schémas départementaux dans la loi qui est entrain d'être discutée. C'est une petite victoire mais pose la question de la suite à donner à ce combat car encore beaucoup d'éléments de cette loi questionnent voire indignent les membres du GERPLA.

Un député de l'Allier Yannick Monnet (membre du parti communiste) est favorable à un vote contre cette loi et demande à ce que les membres du GERPLA lui fassent un retour à ce sujet.

Idée de se rapprocher des membres de la commission autour du Maître Kucharz afin de vérifier si d'autres amendements ont été mis en œuvre avant d'écrire quelque chose ou de voter contre.

En effet, les membres du GERPLA présent.es estiment que lorsqu'une proposition permet une meilleure protection des LVA, elle doit être validée. Le risque de tout rejeter en bloc est problématique car cela pourrait donner l'impression d'une posture non constructive.

Néanmoins, les séjours de rupture sont eux très en danger. Des lieux sont cités comme très défaillants dans un rapport de commission d'enquête sur la prise en charge par le département de l'Essonne de la protection de l'enfance. Le département est d'ailleurs attaqué pour avoir manqué à ses missions de protection et de contrôle de ces lieux autorisés sur son territoire. De ce que l'on comprend, à partir de problèmes administratifs concernant des cas particuliers, il y a l'idée de mettre en place une réglementation qui concerne l'ensemble des séjours de rupture.

Derrière les séjours de rupture, les membres du GERPLA sont convaincu.es que les LVA sont les prochains ciblés. Le GERPLA réaffirme son soutien et sa disposition auprès du réseau OSER pour soutenir leur argumentaire. Le GERPLA est prêt à montrer la pertinence de ces séjours de rupture par des arguments cliniques notamment. Louise se rapproche de Guillaume, président de OSER pour voir s'ils ont besoin de notre soutien et par quel biais.

2- Retour sur les actions à mener votées à l'Assemblée générale pour voir où en est leur exécution.

a) « création officielle d'un fonds de solidarité avec une commission adhoc » : le Gerpla a déjà fait un prêt auprès d'un membre du Gerpla et le remboursement n'a pas encore débuté donc pour le moment on ne peut pas créer ce fonds de solidarité officiellement ni mettre en place la commission ad hoc car on a déjà une créance dehors.

b) « organisation dans chaque grande région d'un rassemblement annuel (type repas en commun pris en

charge par le Gerpla) assorti d'une possibilité d'une action de formation » : cette organisation doit revenir aux délégués des grandes régions. Ce serait bien que ce temps fort ait lieu à l'automne. Louise s'occupe de relancer les délégués de région pour qu'ils organisent un temps d'échange. L'idée est de solliciter les LVA à moins de 200 kms environ du point de rassemblement, qu'ils soient adhérents ou pas. Pour rappel, le Gerpla peut payer le repas et participer au défraiement pour les lieux adhérents. L'idée est de permettre la rencontre entre des lieux et d'échanger sur les pratiques et les problématiques rencontrées localement. Une action de formation peut y être associée si les délégués de région sont motivés pour l'organiser.

c) « collecter des témoignages vidéos en vue d'une communication à destination des porteurs.euses de projets, monté sur le site » : le site doit être repensé et alimenté notamment à destination des porteurs.euses de projet. L'idée est de proposer des petites vidéos de la part des permanents de LVA afin qu'ils rendent compte sous la forme thématique de pans de leur quotidien : fondation d'un lieu, organisation de la vie quotidienne, problèmes rencontrés etc. Louise sollicite les adhérents à ce sujet afin de récupérer des témoignages.

d) « réviser le site internet et communication aux adhérents et porteurs.euses de projet : podcast, vidéo, listes de diffusion... ⇒ création d'une commission communication sur cette thématique » : en lien avec ce qui a été évoqué sur le point juste au-dessus, Louise s'occupe de penser la refonte du site cet été et de faire une proposition aux membres qui se sont proposés pour faire partie de la commission communication. Validation de l'architecture du site en septembre ou octobre.

e) « création d'une commission de veille juridique en charge de discuter de problématiques juridiques rencontrées par les lieux adhérents qui pourrait ensuite faire l'objet d'une section sur le site internet avec les réponses apportées. Archives qui seraient consultables par les adhérents » L'actualité politique a permis la création d'un groupe whatsapp autour de Maître Kucharz, qui s'est spécialisée dans les problématiques concernant les LVA. Ce groupe rassemble de nombreux adhérents du Gerpla mais aussi d'OSER, Faste Sud Aveyron et de la FNLV. Ce groupe apparaît assez constructif et a certainement participé à obtenir le vote de l'amendement en commission nationale pour ne pas intégrer les LVA dans les schémas départementaux. Par ailleurs, Faste Sud Aveyron, collectif compagnon de route du Gerpla a réformé son site internet et donne à voir de manière très didactique les questions juridiques relatives aux LVA.

f) « prendre attache auprès du président de la FNLV par le biais du groupement réuni en 2024 à La Feina, dans une optique de main tendue » : l'actualité politique nous montre la nécessité de collaborer avec tous les acteurs de l'artisanat social dont la FNLV est un membre important du fait de son nombre d'adhérents et de sa reconnaissance par les instances nationales. Il semble important de remettre en œuvre des relations cordiales afin de permettre un climat collaboratif. Eulalie du LVA Lisière, présente lors du regroupement d'automne 2024 va prendre contact avec le nouveau président de la FNLV Olivier Blot afin de lui indiquer la volonté du Gerpla.